

Paris 2024 : 43 mesures qui démontrent les bénéfices de la candidature pour les Parisiens

Jean-François Martins, adjoint à la Maire, a détaillé jeudi midi les 43 mesures de la Ville de Paris pour aller « plus vite, plus haut, plus fort » grâce à la candidature aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Elles démontrent en quoi la candidature aux Jeux a un rôle d'accélérateur des politiques publiques, au bénéfice direct des Parisiens.

« Paris s'est engagé avec conviction et dynamisme dans une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Notre volonté est que cette candidature soit utile aux Parisiens. Dans ce cadre, nous avons recensé 43 mesures de politiques publiques qui vont être accélérées ou renforcées grâce à cette candidature », a souligné jeudi Jean-François Martins, adjoint à la Maire en charge des sports et du tourisme.

Les mesures de ce plan « portent sur tous les domaines, le sport bien entendu, mais aussi l'environnement, les transports, la solidarité ou encore l'innovation. « Elles sont particulièrement concrètes pour les Parisiens et vont sans conteste améliorer leur cadre de vie et leur vie quotidienne », estime Jean-François Martins.

Un équipement sportif à moins de 5 minutes de chez soi

« D'ici 2024, chaque Parisien se trouvera à moins de 5 minutes d'un équipement sportif en accès libre. Il s'agira de faire de l'activité physique dans l'espace urbain un vrai levier de santé publique. Nous allons aussi développer la continuité éducative pour les jeunes sportifs de haut niveau, créer des équipements sportifs dans l'habitat social, favoriser la pratique sportive des familles, des enfants ou encore des personnes âgées. Nous aurons aussi une œuvre d'art dans chaque équipement sportif », égrène l'élus.

Autre mesure emblématique : développer la baignade en plein-air. « La baignade dans la Seine va dans le sens de l'histoire d'un développement urbain durable. Dès l'été 2017, il sera possible de se baigner dans le bassin de la Villette (19e) ; et dans la foulée des Jeux 2024, les parisiens profiteront d'espaces de baignade dans la Seine », explique Célia Blauel, adjointe à la Maire en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du « plan climat énergie territorial ».

Sur le plan environnemental, la Ville de Paris souhaite également créer un parcours piétonnier et sportif sur la Petite Ceinture, mais aussi renforcer la transition énergétique des équipements sportifs, la trajectoire « zéro déchet » engagée par la Ville ou encore la Charte des événements éco-responsables lancée début 2016.

Une candidature innovante, à l'échelle de la Métropole

« Nous étudions par ailleurs la réalisation d'une ligne olympique à haut niveau de service le long des quais de la rive droite. Elle pourrait même desservir les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne si ces départements souhaitent s'engager avec nous dans cette aventure », explique Christophe Najdovski, adjoint à la Maire en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public.

Dans cet esprit d'ouverture sur les communes voisines et de construction métropolitaine, Paris compte développer les continuités cyclables jusqu'aux sites olympiques, réaménager les canaux en lien avec les territoires de Seine-Saint-Denis, ou encore accélérer la rénovation de la Gare du Nord. Elle mobilisera aussi l'Arc de l'Innovation sur le thème du sport. L'innovation et l'attractivité seront en effet au cœur de la candidature, avec le lancement de la plateforme « Nec Mergitur », une plateforme en ligne d'apprentissage de l'anglais pour les Parisiens qui sont dans les métiers de l'accueil et des initiatives comme la récupération de l'énergie piétonne, cycliste et urbaine sur l'espace public,

Les valeurs de l'Olympisme au service de la solidarité

« Parce que l'Olympisme a aussi un rôle social fort, nous voulons que cette candidature constitue un accélérateur de nos politiques de solidarité, et n'oublie aucun public », ajoute Dominique Versini, adjointe à la Maire en charge notamment de la solidarité et de la lutte contre les exclusions. Paris va intégrer des adolescents pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance dans ses programmes de volontaires, développer des tournois de solidarité sur le principe de celui initié en 2016 associant réfugiés et Franciliens, mettre en œuvre des actions en faveur de la motricité des enfants dans les crèches. L'accessibilité de la Ville aux personnes en situation de handicap fera aussi l'objet d'un travail spécifique.

L'intégration par le sport et la culture sera un axe fort de l'action de la Ville dans les quartiers populaires, un programme se destinera à l'accompagnement des jeunes talents, tandis que les valeurs et l'histoire de l'Olympisme seront transmises aux enfants et aux adolescents. « A Paris, nous avons doublé le nombre de jeunes en service civique. Parmi eux, des ambassadeurs de la candidature olympique iront à la rencontre des parisiens. Par ailleurs, nous allons rénover les centres internationaux de séjour Ravel et Kellermann », ajoute Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge notamment de la participation citoyenne et de la jeunesse.

Ce plan sera présenté mardi prochain par Anne Hidalgo au Conseil de Paris. Il fera l'objet d'un débat organisé, qui témoigne de la volonté de la Maire d'associer et de fédérer tous les élus autour de la candidature aux Jeux 2024.